

Le Conseil municipal se réunira **LE MERCREDI 22 FÉVRIER 2017 A 18 H 30**, dans la salle ordinaire de ses délibérations (salle Claude Erignac) – Mairie – rue Gustave de Chanaleilles.

Le Maire

  
William PORTAL



**ORDRE DU JOUR :**

1. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
2. Produit des amendes de police 2017 – demande de subvention – aménagement de la rue des Hirondelles,
3. Annulation de la délibération du 25.10.2006 portant cession gratuite de terrain au Département,
4. DETR 2017– demande de subvention – extension et aménagement du bâtiment situé à Taillefer,
5. Convention de fonctionnement du dispositif "Conseil en énergie partagé" commun à Nîmes Métropole et la commune de Marguerittes,
6. Enquête publique – déménagement de la société Languedoc Lavages (Nîmes),
7. Avances sur subvention 2017,
8. Exercice 2017 – autorisations de programmes,
9. Modification du tableau des emplois communaux,
10. Nîmes Métropole – pôle mutualisé en matière de médecine préventive,
11. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard – convention ACFI,
12. Pont du Gard – convention,
13. CLETC – transfert de compétence vers l'Agglomération de la gestion des eaux pluviales urbaines,
14. Lotissement "Les Aubes" – cession gratuite,
15. Nîmes Métropole – spectacles fédérateurs – convention de partenariat pour la programmation de spectacles 2017,
16. Nîmes Métropole – rapport eau et assainissement 2015,
17. Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,